

## La Licence STAPS

De nombreux lycéens envisagent chaque année de s'inscrire à l'université en Licence STAPS. Nous présentons ici cette licence, les différents parcours qu'elle propose au niveau national, et les principes généraux de l'organisation des études.

La Licence STAPS est le premier diplôme universitaire délivré par les UFR STAPS. Les études durent trois ans, et permettent d'intégrer directement le marché de l'emploi. La Licence STAPS repose sur une spécialisation progressive au cours des trois années, en fonction du parcours choisi par l'étudiant. Cette spécialisation débute en seconde ou en troisième année.

Le parcours *Activité Physique Adaptée et Santé* (APA-S), proposé dans 35 universités, a pour finalité de former des Enseignants en Activité Physique Adaptée, intervenant dans les domaines de l'inadaptation sociale, des déficiences comportementales et mentales, de la perte d'autonomie et le vieillissement. Le titulaire de la Licence APA-S a le droit d'intervenir contre rémunération auprès de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique, dans une perspective de prévention, de réadaptation ou d'intégration. Ce parcours regroupe actuellement 23 % des étudiants de Licence.

Le parcours *Education et Motricité* (EM), proposé dans 47 universités, vise principalement la formation des futurs professeurs EPS et professeurs des Ecoles. Le titulaire de la Licence EM a le droit d'intervenir contre rémunération dans l'encadrement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters Métiers de L'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), organisés par les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE), dans le cadre desquels ils peuvent passer les concours de recrutement nationaux (CAPEPS et CAPE). Ce parcours regroupe actuellement 35 % des étudiants de Licence.

Le parcours *Entraînement sportif* (ES), proposé dans 35 universités, forme des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique et psychologique, pour le secteur fédéral et associatif. Le titulaire de la Licence ES a le droit d'intervenir contre rémunération auprès de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. La formation repose nécessairement sur l'approfondissement d'une spécialité sportive. Ce parcours regroupe actuellement 22 % des étudiants de Licence.

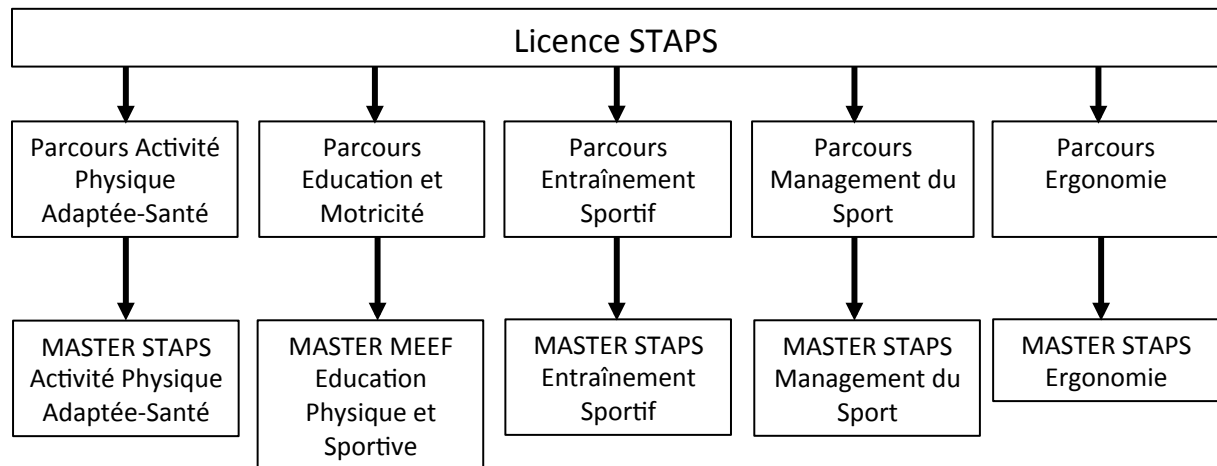
Le parcours *Management du Sport* (MS), proposé dans 30 universités, forme des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives. Les secteurs visés sont les organisations sportives (fédérations, ligues, clubs, etc.), les organismes publics et privés de gestion du sport et l'événementiel. Ce parcours regroupe actuellement 17 % des étudiants de Licence.

Le parcours *Ergonomie, Sport et Performance Motrice* (ESPM), proposé dans 4 universités, forme des professionnels du matériel sportif, de la réalisation et de l'aménagement des locaux et des espaces sportifs et industriels. Ce parcours regroupe actuellement 2 % des étudiants de Licence.

Les études de Licence STAPS reposent sur une formation scientifique pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), une formation sportive, théorique et pratique, et une formation professionnelle spécifique au parcours choisi. Il est important de noter que les UFR STAPS ne sont pas des centres d'entraînement : La licence STAPS

est une formation universitaire, et si la pratique sportive y occupe une place importante, elle est loin d'en représenter l'aspect essentiel.

Ces parcours de Licence débouchent sur des emplois de technicien supérieur, dans chacun des domaines professionnels considérés. Les enquêtes d'insertion professionnelles dénotent une remarquable employabilité des titulaires de la Licence STAPS. Chacun de ces parcours peut être poursuivi pour l'obtention d'un master (BAC + 5), dans la même spécialité. Le titulaire d'un master peut accéder à des postes de responsabilité plus élevée. Près de 70% des étudiants poursuivent leurs études après la Licence STAPS.



Didier Delignières  
Directeur de l'UFR STAPS de Montpellier  
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens STAPS